

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 20 février 2009

**Service instructeur**

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° CP-2009-3-6-1

**Service consulté**

**C051 et C033  
GERPLAN : ANIMATION ET MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS**

Résumé : Dans le cadre de la démarche GERPLAN, l'Association Apfel Bisser de Ribeauvillé, le SIVOM du Pays de Brisach, la Communauté de Communes de Cernay et Environs, ainsi que la société arboricole d'Oderen sollicitent le Département pour l'acquisition d'un broyeur à fruits pour l'atelier de jus de fruits, la plantation de 63 arbres fruitiers, l'achat groupé de 128 fruitiers haute tige et le renouvellement de la presse à jus. Il vous est proposé de financer leurs demandes, détaillées dans le présent rapport, pour un montant total de 11.122,27 €.

- Mise en œuvre du GERPLAN de RIBEAUVILLE et Environs

Dans le cadre du GERPLAN de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé, l'Association « Apfel Bisser » souhaite acquérir un broyeur à fruits de façon à valoriser la récolte des vergers et moderniser son atelier de jus de fruits.

Cette action est inscrite dans le programme prévisionnel GERPLAN 2008 de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé, présenté et validé en Commission Thématique de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie, le 29 février 2008.

Je vous propose de prendre en compte le subventionnement de cette action à hauteur de 50 % d'un montant éligible de 2.669 € soit un montant maximal de 1.334,50 €, les crédits nécessaires étant imputés au 204/2042/74.

- Mise en œuvre du GERPLAN du SIVOM du Pays de Brisach

Dans le cadre de la préfiguration de son GERPLAN, le SIVOM du Pays de Brisach souhaite planter 63 arbres fruitiers de variétés locales sur les communes de son territoire et y associer des panneaux d'information sur la démarche entreprise.

La plantation des 63 fruitiers, qui relève du programme de valorisation du patrimoine arboré, peut être financée à hauteur de 80 % du coût HT estimé à 1.963,98 €, soit une subvention de 1.571 €. Les panneaux d'un montant de 669,55 € sont financés à hauteur de 50 % du coût TTC soit une subvention de 334,77 €.

- GERPLAN de la Communauté de Communes de Cernay et Environs

Dans le cadre du programme d'actions GERPLAN 2008 et de l'opération « Vivent les vergers », la Communauté de Communes de Cernay et Environs a programmé l'achat groupé de 128 fruitiers haute tige de variétés locales et anciennes.

La délibération du 14 décembre 2006 (BP 2007 « Cadre de vie ») permet à une structure intercommunale de bénéficier d'une aide départementale de 50% pour l'achat groupé de fruitiers haute tige par des particuliers dans le cadre de la démarche GERPLAN.

Le montant des achats éligibles s'élevant à 3.124 HT €, la subvention du Département serait de 1.562 €, les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74.

- Mise en œuvre du GERPLAN de la Vallée de Saint-Amarin

Dans le cadre du GERPLAN de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin, la société arboricole d'Oderen souhaite remplacer sa presse à jus, âgée de 25 ans, par un nouvel appareillage performant et respectueux des nouvelles normes d'hygiène.

Cette action est inscrite dans le programme prévisionnel GERPLAN 2008 de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin, présenté et validé en Commission Thématique de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie, le 30 juin 2008.

Je vous propose de prendre en compte le subventionnement de cette action à hauteur de 50 % d'un montant de 12.640 €, soit un montant maximal de 6.320,00 €, les crédits nécessaires étant imputés au 204/2042/74.

Au regard de ces différents éléments, je vous propose de prendre en compte, dans le cadre de la démarche GERPLAN le subventionnement:

- de l'acquisition d'un broyeur à fruits au bénéfice de l'Association Apfel Bisser pour un montant de 1.334,50 €, les crédits nécessaires étant imputés au 204/2042/74,
- de la plantation de 63 arbres fruitiers au bénéfice du SIVOM Pays de Brisach pour un montant de 1.571 €, les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/F738, ainsi que de l'action de communication qui l'accompagne pour un montant de 334,77 €, les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/F738,
- de l'achat groupé de fruitiers haute tige au bénéfice de la Communauté de Communes de Cernay et Environs pour un montant de 1.562 €, les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74,
- du remplacement d'une presse à jus par la société arboricole d'Oderen pour un montant de 6.320 €, les crédits nécessaires étant imputés au 204/2042/74.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 20 FÉVRIER 2009

**Actions GERPLAN (E)  
PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GPL03664	<b>ASS.APFEL BISSER RIBEAUVILLE</b> Achat d'un broyeur par l'association Apfel Bisser	2 669,00	50%	1 334,50
GPL03665	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CERNAY ET ENVIRONS</b> Achat groupé de fruitiers haute tige CC Cernay et Environs - Vivent les vergers	3 124,00	50%	1 562,00
			Total	2 896,50

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 20 FÉVRIER 2009

**Actions GERPLAN (E)  
PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GPL03676	<b>SOCIETE ARBORICOLE ODEREN</b> Remplacement d'une presse à jus	12 640,00	50%	6 320,00
			Total	6 320,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 20 FÉVRIER 2009

**Valorisation du patrimoine arboré  
PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
VPA03583	<b>SIVOM DU PAYS DE BRISACH</b> Plantation de 63 arbres fruitiers	1 963,98	80%	1 571,00
			Total	1571,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 20 FÉVRIER 2009

**Actions GERPLAN (F)  
PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
GPL03663	<b>SIVOM DU PAYS DE BRISACH</b> Opération "des quetschiers pour le Pays de Brisach"	334,77
Total		334,77